

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2006

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

TABLE DES MATIÈRES Exercice terminé le 30 juin 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS:	
Résultats	2
Surplus	3
Bilan	4
Capital permanent	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	19



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil des commissaires
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Nous avons vérifié, conformément au mandat de vérification externe des commissions scolaires précisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux normes de vérification généralement reconnues, le bilan de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES au 30 juin 2006 ainsi que les états des revenus et dépenses, du surplus cumulé, du surplus réservé et du capital permanent de l'exercice terminé à cette date et, dans notre rapport daté du 6 octobre 2006, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers contenus dans le rapport financier annuel.

À notre avis, les renseignements contenus dans les états financiers condensés ci-joints concordent, à tous égards importants, avec les états financiers contenus dans le rapport financier annuel dont ils ont été tirés.

Pour une information plus détaillée sur la situation financière de la Commission scolaire et ses résultats d'exploitation pour l'exercice en cause, il convient de lire les états financiers condensés à la lumière des états financiers vérifiés contenus dans le rapport financier annuel et déposés au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Gagnon, Roy, Brunet + Associés

Comptables agréés

Montréal,
le 6 octobre 2006

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin

2006

2005

REVENUS

Fonctionnement

Subventions de fonctionnement du Ministère	161 184 546 \$	159 234 977 \$
Revenus tenant lieu de subventions de fonctionnement	195 700	467 832
Taxes scolaires	46 272 156	43 859 236
Autres revenus généraux	1 626 894	996 706
Revenus spécifiques	28 174 991	29 144 251

Investissements

Subventions d'investissement du Ministère	6 982 951	15 757 715
Revenus spécifiques	643 707	557 277

245 080 945

250 017 994

DÉPENSES

Enseignement et formation	114 975 481	111 062 156
Soutien à l'enseignement et à la formation	41 938 631	40 402 719
Activités parascolaires	30 776 539	30 295 720
Activités administratives	10 888 766	10 378 688
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	15 733 128	15 690 508
Activités connexes	23 989 990	22 703 710
Investissements	9 330 221	9 884 304

247 632 756

240 417 805

(2 551 811)

9 600 189

Dépenses dont le financement à long terme est en attente d'allocations

-

8 805 219

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

(2 551 811)\$

794 970 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

SURPLUS Exercice terminé le 30 juin	2006	2005
SOLDE AU DÉBUT	6 506 325 \$	4 605 279 \$
Redressements d'analyse du MELS	16 150	291 583
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MELS	6 522 475	4 896 862
REDRESSEMENTS		
Taxes scolaires des exercices antérieurs	489 693	491 472
Cotisations de la CSST portant sur les années antérieures	46 081	586 154
Ajustement de la subvention d'investissements	70 439	(260 658)
Divers	19 378	(2 475)
	625 591	814 493
SOLDE REDRESSÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 148 066	5 711 355
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(2 551 811)	794 970
SOLDE À LA FIN	4 596 255 \$	6 506 325 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

BILAN 30 juin	2006	2005
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Subventions à recevoir		
Fonctionnement	14 971 515 \$	12 185 064 \$
Investissement	17 581 497	11 504 584
Débiteurs		
Taxes (note 3)	2 441 978	1 836 670
Autres (note 4)	2 186 787	2 642 623
Autres éléments d'actif (note 5)	1 432 789	1 498 608
	38 614 566	29 667 549
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	305 852 610	289 408 856
	344 467 176 \$	319 076 405 \$

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE

Directrice générale

Directrice du Service des ressources financières

	2006	2005
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts à court terme (note 7)	11 621 970 \$	4 495 606 \$
Créditeurs et frais courus (note 8)	16 241 393	15 839 398
Revenus reportés	2 393 495	1 839 042
Autres éléments de passif (note 9)	3 762 233	987 958
	34 019 091	23 162 004
DETTE À LONG TERME , à la charge de la Commission scolaire (note 10)	-	3 634 974
	34 019 091	26 796 978
SURPLUS ET CAPITAL		
Surplus réservé	4 596 255	6 506 325
Capital permanent (note 12)	305 851 830	285 773 102
	310 448 085	292 279 427
	344 467 176 \$	319 076 405 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

CAPITAL PERMANENT Exercice terminé le 30 juin

2006

2005

CAPITAL LIBRE

Solde au début	87 617 718 \$	86 279 315 \$
Redressement d'analyse du MELS	23 904	(9 937)
Solde après analyse	87 641 622	86 269 378
Variation de la valeur des immobilisations	16 444 326	(2 956 346)
Remboursement de la dette à long terme à la charge de la Commission scolaire	3 634 974	(4 798 731)
Variation du capital à la charge du Ministère	2 170 689	298 198
Investissement en attente d'allocation	-	8 805 219
Autres	(70 438)	-
Solde à la fin	109 821 173	87 617 718

CAPITAL ASSUMÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Solde au début	198 155 384	202 069 448
Redressement d'analyse du MELS	(24 477)	(8 712 795)
Solde après analyse	198 130 907	193 356 653
Subventions d'investissements du Ministère	6 982 951	15 757 715
Apport de capital du Ministère	(9 153 640)	(10 958 984)
Autres	70 439	-
Solde à la fin	196 030 657	198 155 384
	305 851 830 \$	285 773 102 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

1. STATUTS CONSTITUTIFS

L'organisme est reconnu en vertu des articles III et suivants de la Loi sur l'instruction publique, et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997 à compter du 1^{er} juillet 1998.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus pour les commissions scolaires du Québec, en conformité avec les définitions et les principes du Plan d'enregistrement comptable et les directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, décrits dans le Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire, et ceci afin de satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vertu de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique. Les règles comptables utilisées dans ce rapport financier s'écartent des principes comptables généralement reconnus du Canada et sont décrites ci-dessous.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Un revenu est considéré comme gagné lorsque la Commission scolaire a satisfait aux règles édictées relatives à l'octroi des subventions ou qu'elle a rendu les services ou livré les biens donnant naissance à la créance. Lorsqu'une Commission scolaire se voit attribuer des allocations en répondant aux critères d'attribution prescrits aux règles budgétaires d'un exercice financier donné, ces allocations doivent être incluses aux revenus de l'exercice en question et ce, peu importe que l'activité à l'origine de l'allocation soit achevée ou non.

Les revenus engendrés par les activités de la Commission scolaire sont inscrits comme revenus spécifiques à l'activité en question.

Les revenus de la taxe scolaire ne contiennent que les taxes facturées pour l'exercice financier courant. Les modifications ayant trait aux exercices antérieurs sont inscrites à l'état du surplus cumulé en tant que redressements de l'exercice. Les intérêts sur les arrérages de la taxe scolaire sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les ristournes sur la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont comptabilisées en diminution des dépenses.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de l'exercice a été immédiatement inscrite aux registres comptables. Cependant, l'établissement de cette subvention est assujéti à l'approbation finale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'impact financier découlant de cette approbation sera reflété dans les états financiers de l'exercice 2005-2006, conformément aux normes en vigueur.

Subvention d'investissements

La subvention d'investissements, telle qu'elle est établie au rapport financier annuel, est inscrite aux revenus de l'exercice.

Revenus tenant lieu de taxes

Les revenus tenant lieu de taxes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les intérêts sur la dette à long terme, ainsi que les charges reliées au financement à long terme, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse en tant que dépenses au service de la dette.

Rémunération

Les rétroactivités salariales qui découlent des renouvellements des conventions collectives, du règlement d'un grief ou d'autres sources, et qui se rapportent aux exercices antérieurs sont comptabilisées sur base de caisse. La rémunération des enseignants, les contributions de l'employeur et les avantages sociaux dû au 30 juin 2006 sont comptabilisés sur base d'exercice, à l'exception des banques de congés de maladie qui sont comptabilisées sur base de caisse.

Les sommes versées à titre de paies de vacances sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Rémunération (suite)

Les banques de journées de maladie monnayables au départ des employés ainsi que les vacances du personnel non enseignant sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dépenses d'investissements

Les dépenses d'investissements sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice, sans égard à leur mode de financement, sauf les dépenses en attente de financement.

Stocks

Le matériel, les fournitures, les manuels scolaires et les livres de bibliothèque que la Commission scolaire a en réserve à la fin de l'exercice ne sont pas comptabilisés dans les stocks au bilan.

Immobilisations et déclassement

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés au coût d'acquisition et présentés au bilan à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée la plus récente, ou au coût si l'évaluation municipale uniformisée n'est pas disponible. Le dernier facteur d'uniformisation annuelle disponible doit être utilisé pour établir la valeur municipale uniformisée. Aucune dépense d'amortissement n'est comptabilisée pour les bâtiments.

Le mobilier, le matériel informatique, l'appareillage, l'outillage et les autres biens meubles sont inscrits à leur coût d'acquisition. Ces actifs sont assujettis à un déclassement annuel du solde cumulé en date du bilan à un taux de 20 %. Ce déclassement tient compte des dispositions, désuétudes, bris, pertes ou vols que peuvent subir ces actifs. Les améliorations locatives ne sont pas comptabilisées au bilan.

Le réseau de télécommunication est inscrit à son coût d'acquisition. Cet actif est assujetti à un déclassement annuel du solde cumulé en date du bilan à un taux de 5 %.

Le montant de la vente pour toute disposition de biens constitue un revenu pour la Commission scolaire.

Les améliorations locatives sont imputées directement à la dépense de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Emprunts à long terme

Les emprunts à long terme sujets à une subvention et les fonds d'amortissement qui s'y rapportent sont présentés comme élément du capital permanent au bilan. Les transactions qui s'y rapportent sont considérées comme des transactions de capital et elles n'affectent pas les résultats de l'exercice.

Les emprunts à long terme à la charge de la Commission scolaire sont présentés au passif du bilan. Les remboursements de capital et les paiements d'intérêts relatifs aux emprunts à long terme à la charge de la Commission scolaire sont inscrits comme dépenses de l'exercice où ils sont effectués.

Surplus cumulé

Les redressements touchant les exercices antérieurs, à l'exception du coût des rétroactivités de salaires, sont comptabilisés au surplus cumulé sans leur donner d'effet rétroactif sur les chiffres de l'exercice précédent.

Réseau de télécommunication

La Commission scolaire Des Patriotes a encouru des coûts pour un réseau de télécommunication. Malgré le fait que le titre de propriété de ce réseau n'est pas dévolu à la Commission scolaire, celle-ci ayant un droit d'utilisation résiduel irrévocable de 19 ans jumelé à un droit ultérieur de renouvellement de 5 ans, tous les avantages et inconvénients reliés à l'utilisation de ce réseau lui sont acquis.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2006

3. TAXES SCOLAIRES À RECEVOIR

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Année courante	1 661 846 \$	1 409 532 \$
Année précédente	604 976	346 327
Années antérieures	212 364	91 186
Frais	27 767	42 630
	<u>2 506 953</u>	<u>1 889 675</u>
Provision pour créances douteuses	64 975	53 005
	<u>2 441 978 \$</u>	<u>1 836 670 \$</u>

4. AUTRES DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Comptes clients	1 770 062 \$	2 375 652 \$
Intérêts courus sur les taxes à recevoir	392 265	252 295
Autres	24 460	14 676
	<u>2 186 787 \$</u>	<u>2 642 623 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2006

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2006	2005
Congés sabbatiques	612 909 \$	591 710 \$
Frais payés d'avance (CSST et autres)	789 880	861 898
Autres	30 000	45 000
	<u>1 432 789 \$</u>	<u>1 498 608 \$</u>

La corporation L'Initiative pour une école Rudolf Steiner de la Rive-Sud de Montréal s'est engagée à verser à la Commission scolaire des Patriotes la somme de 250 000 \$ au 30 juin 1999. Au 30 juin 2006, la Commission scolaire a reçu 220 000 \$; le solde à recevoir de 30 000\$ se répartit comme suit:

30 septembre 2006	15 000 \$
30 septembre 2007	<u>15 000</u>
	<u>30 000 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	Solde au 30 juin 2005	Redressement d'analyse MELS	Ajustement de l'évaluation municipale uniformisée	Acquisition (disposition) de l'exercice	Déclassement de l'exercice	Solde au 30 juin 2006
Terrains et bâtiments	271 350 120 \$	- \$	16 339 480 \$	(91 600)\$	- \$	287 598 000 \$
Mobilier, appareillage, outillage et matériel roulant	13 710 057	(572)	-	3 944 967	3 530 890	14 123 562
Réseau de télécommunication	4 348 679	-	-	(207)	217 424	4 131 048
	<u>289 408 856 \$</u>	<u>(572)\$</u>	<u>16 339 480 \$</u>	<u>3 853 160 \$</u>	<u>3 748 314 \$</u>	<u>305 852 610 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

7. EMPRUNTS À COURT TERME

La marge de crédit inutilisée au 30 juin 2006 porte intérêt au taux préférentiel. Le montant maximum d'emprunt bancaire à court terme autorisé s'élève à 75 210 584 \$ au 30 juin 2006 (29 939 706 \$ en 2005). Les emprunts bancaires à court terme sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La marge de crédit est renouvelable périodiquement et garanti par une cession des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

L'emprunt bancaire a été contracté dans les limites des montants maximums autorisés par le ministère.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2006	2005
Fournisseurs	3 638 481 \$	3 758 876 \$
Retenues sur contrats	522 369	366 422
Salaires	7 271 521	6 907 481
Déductions à la source et charges sociales	4 809 022	4 806 009
Autres	-	610
	<u>16 241 393 \$</u>	<u>15 839 398 \$</u>

9. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2006	2005
Congés sabbatiques	343 278 \$	220 216 \$
Provision pour perfectionnement	305 846	217 770
Dépôts de soumission	140 323	126 185
Provision pour manuels scolaires	855 000	-
Taxes scolaires excédentaires à remettre	1 596 184	-
	<u>3 240 631</u>	<u>564 171</u>
Provision pour agent payeur	521 602	423 787
	<u>3 762 233 \$</u>	<u>987 958 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2006

10. DETTE À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

	2006	2005
Billet à terme d'un montant original de 3 968 190 \$, remboursé au cours de l'exercice	-	3 634 974 \$

11. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION

	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2005	Émission de l'exercice	Remboursement de l'exercice	Solde au 30 juin 2006
Dettes obligataires						
1986 - 2006	10,25 %	1 690 000	690 000	-	690 000	-
1988 - 2008	11,00 %	14 245 000	8 955 000	-	-	8 955 000
2002 - 2012	5,2 % à 6,0 %	30 000 000	22 370 000	-	-	22 370 000
2002 - 2008	4,8 % à 5,3 %	16 088 000	16 088 000	-	5 900 000	10 188 000
		62 023 000	48 103 000	-	6 590 000	41 513 000
Billets - fonds de financement						
1999 - 2011	6,236 %	22 195 000	15 736 800	-	1 291 640	14 445 160
2000 - 2006	6,46 %	41 605 000	33 937 000	-	33 937 000	-
2001 - 2015	6,12 %	12 657 000	10 345 000	-	578 000	9 767 000
2001 - 2008	5,79 %	6 884 000	3 935 000	-	983 000	2 952 000
2001 - 2008	5,79 %	6 325 000	5 566 000	-	253 000	5 313 000
2002 - 2008	5,20 %	16 606 000	15 278 000	-	664 000	14 614 000
2003 - 2012	5,71 %	5 902 000	5 583 000	-	319 000	5 264 000
2003 - 2009	4,64 %	20 286 000	19 330 000	-	956 000	18 374 000
2005 - 2015	4,5774 %	31 100 000	31 100 000	-	-	31 100 000
2005 - 2011	4,297 %	8 867 000	8 867 000	-	-	8 867 000
2006 - 2012	4,51 %	38 030 000	-	38 030 000	-	38 030 000
		210 457 000	149 677 800	38 030 000	38 981 640	148 726 160
TOTAL		272 480 000	197 780 800	38 030 000	45 571 640	190 239 160

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2006

11. DETTE À LONG TERME SUJETE À UNE SUBVENTION (suite)

Dettes obligataires

Les dettes obligataires sont assorties d'un fonds d'amortissement créé à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et déposées en fidéicommiss entre les mains du ministère des Finances pour pourvoir au paiement du capital des obligations venant à échéance jusqu'en 2012.

Les versements au fonds d'amortissement des dettes obligataires exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2007 - 1 901 000 \$
2008 - 938 000 \$
2009 - 178 000 \$
2010 - 178 000 \$
2011 - 178 000 \$

Les sommes accumulées au Fonds d'amortissement s'élèvent à 11 790 000 \$ au 30 juin 2006 (11 130 000 \$ au 30 juin 2005).

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sur les dettes obligataires sont les suivants:

	<u>Versement provenant du Fonds d'amortissement</u>	<u>Autre versement de capital</u>
2007 -	4 815 000 \$	13 555 000 \$
2008 -	8 746 000 \$	10 397 000 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2006

11. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite)

Billets - Fonds de financement

Les billets - fonds de financement sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements en capital requis sur les billets - fonds de financement sont les suivants:

2007 - 9 695 640 \$
2008 - 9 695 640 \$
2009 - 26 874 640 \$
2010 - 22 345 640 \$
2011 - 6 839 640 \$

Les emprunts à long terme sujets à une subvention sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

12. CAPITAL PERMANENT

	2006	2005
Dépenses sujettes à un financement à long terme subventionné	17 581 497 \$	11 504 584 \$
Emprunts à long terme sujets à une subvention	190 239 160	197 780 800
Fonds d'amortissement	(11 790 000)	(11 130 000)
Capital libre	109 821 173	87 617 718
	<u>305 851 830 \$</u>	<u>285 773 102 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

13. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2006, le coût total que devrait assumer la Commission scolaire, si elle perdait les griefs déposés contre elle, est de l'ordre de 343 000 \$. Aucune provision ne figure aux états financiers pour une portion du coût total de ces griefs.

Autre réclamation

Au 30 juin 2006, les réclamations en suspens contre la Commission scolaire se chiffrent à 825 000 \$. Les poursuites consistent en des actions d'entrepreneur en construction ou de sous-contractants. Le dénouement de ces poursuites est indéterminable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée pour le passif éventuel qui pourrait en résulter. Toutefois, s'il devait résulter du dénouement de cette affaire un montant à payer, celui-ci sera imputé au surplus (ou déficit) cumulé de l'exercice alors en cours.

Surplus des écoles, centres et services de garde

Une somme d'environ 2 700 000 \$ due aux écoles, centres et services de garde n'a pu être affectée au surplus réservé compte tenu que la Commission scolaire présenterait alors un déficit cumulé au 30 juin 2006, conformément aux directives du ministère de l'Éducation.

Hypothèques légales

Au 30 juin 2006, des hypothèques légales, totalisant 249 487 \$, étaient enregistrées par différents fournisseurs pour des travaux majeurs effectués sur un immeuble appartenant à la Commission scolaire.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

14. ENGAGEMENTS

Les caisses de congés de maladie non monnayables antérieurs au 1^{er} juillet 2006 représentent 7 352 jours. Aucune provision n'est présentée au passif des états financiers. L'utilisation de ces caisses est imputée aux résultats de l'exercice.

Les banques de congés de maladie monnayables représentent 5 067 jours et sont estimées à 1 577 249 \$ au 30 juin 2006.

La Commission scolaire s'est engagée à la rénovation et réfection de certains établissements pour une somme totale de 1 336 072 \$ au 30 juin 2006.

La Commission scolaire s'est engagée par baux pour des locaux administratifs pour une somme totale de 207 454 \$ pour le loyer de base et les frais variables, échéant en décembre 2010. Le solde de ces engagements s'établit à 149 136 \$ au 30 juin 2006. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces baux, excluant les taxes applicables et les clauses escalatoires d'indexation, sont les suivants:

2007 - 69 768 \$
2008 - 71 601 \$
2009 - 7 767 \$

La Commission scolaire s'est engagée par contrats d'entretien ménager et autres, et de déneigement. Le solde de ces engagements s'établit à 3 183 615 \$ au 30 juin 2006. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants:

2007 - 1 793 827 \$
2008 - 164 432 \$
2009 - 91 568 \$
2010 - 67 088 \$
2011 - 67 088 \$

La Commission scolaire s'est engagée par contrats de transport scolaire. Le solde de ces engagements s'établit à 10 537 860 \$ au 30 juin 2006. Les paiements exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants:

2007 - 10 537 860 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2006

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à la charge de la Commission scolaire porte intérêt à un taux fixe. La Commission scolaire peut effectuer le remboursement complet de cet emprunt à chaque échéance. Par conséquent, le risque auquel est exposée la Commission scolaire est minime.

La dette à long terme sujette à une subvention porte intérêt à un taux fixe. La Commission scolaire prévoit le remboursement complet de ces emprunts à l'échéance. Par conséquent, les risques auxquels est exposée la dette à long terme sont minimes.

Juste valeur

Les justes valeurs des subventions à recevoir, de la taxe scolaire à recevoir, des comptes débiteurs, du découvert de banque ainsi que des comptes créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

Résultats par activités

2006

2005

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Éducation préscolaire	8 254 640 \$	8 425 030 \$
Enseignement primaire	53 556 011	52 243 877
Enseignement secondaire général	38 594 581	36 738 493
Formation professionnelle	2 221 121	2 095 406
Enseignement particulier	10 562 258	9 851 186
Formation des adultes	1 786 870	1 708 164

114 975 481

111 062 156

SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Gestion des écoles et des centres	18 228 888	18 261 913
Moyens d'enseignement	2 060 045	2 187 282
Services complémentaires	14 888 770	14 042 154
Services pédagogiques et de formation d'appoint	5 680 532	4 733 829
Animation et développement pédagogique	1 080 396	1 177 541

41 938 631

40 402 719

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Hébergement des élèves	67 150	57 450
Services alimentaires	837 306	769 971
Transport scolaire	14 775 528	13 840 192
Services de garde	15 096 555	15 628 107

30 776 539

30 295 720

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Conseil des commissaires et comités	425 212	414 623
Gestion	5 949 121	5 974 732
Services corporatifs	3 441 285	3 175 144
Perfectionnement	1 073 148	814 189

10 888 766

10 378 688

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

2006

2005

Résultats par activités

ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS

MEUBLES ET IMMEUBLES

Mobilier, matériel roulant et entretien des biens meubles	288 003	330 595
Conservation des immeubles	5 315 518	5 389 541
Entretien ménager	4 524 157	4 536 729
Consommation énergétique	5 039 284	4 844 865
Location d'immeubles	122 885	205 177
Protection et sécurité	443 281	383 601

15 733 128

15 690 508

ACTIVITÉS CONNEXES

Financement	15 447 677	13 351 792
Projets spéciaux	1 326 204	2 287 218
Rétroactivité	733 576	539 348
Droits de scolarité et ententes	737 051	765 869
Sécurité d'emploi	-	1 121
Prêts de services	1 540 349	1 453 857
Activités extrascolaires	4 205 133	4 304 505

23 989 990

22 703 710

INVESTISSEMENTS

Construction et acquisition d'immeubles	6 764	31 140
Amélioration, transformation et rénovation majeure	5 188 547	5 424 583
Systèmes d'information et de télécommunication	286 273	1 077 036
Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme	190 150	262 035
Équipements et investissements	3 658 487	3 089 510

9 330 221

9 884 304

247 632 756 \$

240 417 805 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

Résultats par nature

	2006	2005
Rémunération		
Personnel cadre et commissaires	11 988 062 \$	11 838 998 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	105 402 898	102 490 808
Personnel professionnel	7 011 047	6 698 043
Personnel de soutien	35 639 243	34 708 839
Contributions de l'employeur	17 622 088	17 271 013
	177 663 338	173 007 701
Frais de déplacement	680 082	634 541
Fournitures et matériel	12 575 192	12 116 982
Services, honoraires et contrats	36 516 979	37 189 552
Équipements et investissements	3 658 487	3 089 510
Autres dépenses	16 538 678	14 379 519
	69 969 418	67 410 104
	247 632 756 \$	240 417 805 \$